

M. d'Estienne du Bourgué de Clérin, aide-major de Montreal

Ce ne sont pas les noms qui manquent à ce noble officier, l'embarras vient plutôt de démêler comment on doit l'appeler exactement.

Tanguay le mentionne en deux endroits du premier volume de son Dictionnaire généalogique, sans paraître se douter qu'il s'occupe du même personnage. Ainsi, à la page 80, on lit : "Gilles Etienne de Bourgué, sieur de St-Clérin", tandis qu'à la page 193, il n'est question que du sieur "Denis d'Estienne" !

Le même auteur, au volume III, page 401, dudit Dictionnaire, appelle notre homme Denis d'Estienne du Bousquet, sieur de Clérin.

A l'exception de Bousquet et de Saint-Clérin qui sont des erreurs évidentes de lecture, tous les noms ci-dessus signalés et d'autres encore se rencontrent dans les documents.

Par exemple, dans un acte d'Adhémar, 10 avril 1690, il y a dans le texte, "Denis d'Estienne de Bourguet" et, en signature, "D'Estienne du Bourgué de Clérin".

L'année suivante, au contrat de mariage, 20 avril 1691 (Adhémar), le futur est nommé "Denis Estienne, sieur de Clérin" et il signe : "D'Clérin", comme il fait presque toujours, dans la suite.

Quatre jours plus tard, dans l'acte de mariage, l'officiant écrit "Etienne Clérin, fils de Denis Destienne".

Au baptême de quelques-uns de ses enfants (1), il prend un nouveau prénom, celui de Gilles, qu'on ne rencontre que dans ces actes.

* * *

Gilles Denis d'Estienne du Bourgué, sieur de Clérin — pour lui rendre tout ce qui lui est dû — apparaît à Montréal, pour la première fois, dans les documents, au mois d'août 1690 (Adhémar). Il était alors lieutenant dans une compagnie en garnison et partait pour guerroyer contre les Iroquois.

(1) En 1697, 1698, 1700, 1702 et 1705.